

conflits ethniques, exploités pour leur travail, battus et abusés, et voyant chaque jour violés leurs droits fondamentaux d'être humains. Dès lors, une bombe à retardement générationnelle est amorcée, prête à exploser. Ces enfants, s'ils réussissent à survivre, risquent en grandissant d'avoir aussi peu de respect pour nous, les adultes, que nous en manifestons à leur égard.

Mais un désastre humain est loin d'être inévitable. Pour assurer la prospérité mondiale, rien n'est aussi vital que d'investir dans le capital humain et social que ces enfants représenteront un jour, à condition que nous en prenions soin. Permettez-moi de vous donner un exemple de ce qui se produit lorsque nous faisons ce qu'il faut. Par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, le Canada s'efforce d'améliorer l'accès à l'enseignement pour les petites filles, notamment en Afrique. Or, la Banque mondiale estime que, pour chaque année de scolarité supplémentaire offerte aux filles, les taux de mortalité infantile et de fécondité féminine sont réduits de 10 p. 100, tandis que les salaires augmentent de 10 à 20 p. 100. Autre exemple : à Kerala, un État de l'Inde qui n'est pas plus riche que ses voisins mais où les filles sont appréciées pour autre chose que leur capacité de reproduction, le travail des enfants est beaucoup moins fréquent que dans le reste du pays.

Lorsqu'il prive l'enfant d'éducation formelle et d'autres possibilités de se développer normalement et sainement, le travail infantin constitue un important problème pour la prospérité mondiale, ce que même les pays où il est le plus fréquent commencent à reconnaître. Les dirigeants gouvernementaux se rendent compte qu'un grand nombre de travailleurs enfants suppose un grand nombre d'adultes sans formation ni emploi. Aujourd'hui, en partie sous l'impulsion de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, la communauté internationale se met à agir. Le Canada s'efforce de réaliser un consensus mondial autour d'un plan d'action efficace, propre à inverser la croissance alarmante de la population de travailleurs enfants, que l'Organisation internationale du travail (OIT) estime à quelque 250 millions dans le monde.

Le deuxième objectif de la politique étrangère canadienne consiste à protéger notre sécurité dans un cadre mondial stable. C'est dans ce contexte que la situation des enfants dans les zones de conflit prend toute son importance. Comme le fait valoir Graça Machel dans son solide rapport à